



Informations pratiques à propos de la psychothérapie

Vous trouverez ci-dessous les différents points pour assurer la bonne organisation de votre suivi psychologique. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'en faire part.

- **Votre démarche est libre et volontaire**, vous ne consultez pas sous la contrainte. Nous effectuerons un travail de collaboration basé sur l'échange. Pour les mineurs, l'accord parental est obligatoire pour entamer un suivi.
 - J'applique pendant nos séances le Code de Déontologie, c'est-à-dire par exemple, le **respect du secret professionnel et de la confidentialité**. Je refuse de donner des informations de votre suivi à quiconque (sauf accord de votre part).
 - **En cas d'annulation de nos séances :**
 1. Une consultation annulée (même le jour du RDV) n'est pas facturée. Toutefois, merci de me prévenir le plus tôt possible. Un autre rendez-vous pourra vous être proposé.
 2. Une consultation manquée et non annulée :
 - Si il s'agit de votre premier rendez-vous, je ne re-programme pas de nouvelle séance.
 - Si vous êtes un patient en suivi, au bout de deux séances où je n'ai pas été prévenue, je ne re-programme pas de nouveau rendez-vous.
- => Si vos difficultés vous empêchent d'appeler le secrétariat (par ex. grande timidité), vous pouvez m'envoyer un email ou un SMS pour me prévenir.
- => Les situations d'urgence vous empêchant de venir à votre séance seront évidemment prises en compte.
- **Si je dois annuler votre rendez-vous**, vous serez prévenu le plus rapidement possible soit par SMS ou par un appel de ma secrétaire.
 - **En cas de retard à votre rendez-vous**, je m'engage à vous attendre les quinze premières minutes. Passé ce délai, sans nouvelles de votre part, je considère que notre séance n'aura pas lieu.
 - Autant que possible, je ferai preuve de ponctualité lors de nos rencontres et serai entièrement disponible pendant nos séances. Le secrétariat gère mes appels pendant mes consultations.
 - Une première séance ne vous engage pas à poursuivre une thérapie. Vous aurez toujours le choix d'arrêter le suivi à tout moment. La fréquence des séances est convenue ensemble, il n'y a pas d'obligations, ni de créneaux imposés.